

Réf: Dossier 291958

Avis de constitution

SOCIETE « AMALIA INTERIOR DESIGN »

Siège Abidjan Cocody riviera bonoumin, Lot 898-89,  
Ilot 66

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Février 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMALIA INTERIOR DESIGN »

Objet :  
-Architecture d'intérieur  
-Suivi de chantier  
-Aménagement d'espace vert  
-Ameublement  
-Gestion locative  
-Conciergerie  
-Vente d'articles divers

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody riviera bonoumin, Lot 898-  
89, Ilot 66

Dirigeant(s) Mme AKOI-AHIZI AGOVI LAURE CAROLE  
MONIQUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02010 du 29/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12017/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

